

COTISATIONS À DES RÉGIMES DE RETRAITE

L'écart s'élargit entre les riches et les pauvres

Presse canadienne

OTTAWA — L'écart au chapitre des cotisations à des régimes de retraite s'est élargi considérablement entre les familles canadiennes les plus riches et les plus pauvres au cours des deux dernières décennies, suggère une étude de Statistique Canada.

L'étude a couvert la période de 1986 à 2003 et visait à évaluer si les familles étaient potentiellement mieux préparées pour la retraite en 2003 que leurs homologues ne l'étaient au milieu des années 1980.

Il a donc été constaté que les familles au sommet de l'échelle des gains en 2003 ont contribué davantage à des régimes de retraite

et ainsi, étaient probablement mieux préparées pour la retraite que leurs homologues ne l'étaient en 1986. La situation était toutefois différente pour les familles ayant les gains les plus faibles, soit surtout les familles biparentales, les familles monoparentales et les personnes seules.

En 1986, les familles biparentales dans lesquelles le conjoint

était âgé de 35 à 54 ans et qui se situaient dans les 20 % supérieurs de la répartition des gains versaient en moyenne 8000 \$ à des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et à des régimes de pension agréé (RPA) parrainés par un employeur.

En 2003, la cotisation moyenne des familles de la même catégorie avait augmenté de façon substan-

tielle, ayant atteint 11 300 \$.

Par contre, les cotisations des familles biparentales dans lesquelles le conjoint était âgé de 35 à 54 ans et qui se situaient dans les 20 % inférieurs de la répartition des gains se chiffraient en moyenne à 1200 \$, tant en 1986 qu'en 2003.